

Réf : 0110046 : 5 kg
0110049 : 500 g

COMPOSITION

Bromadiolone : 0.0025 % (n° CAS 28772-56-7)
Difenacoum : 0.0025 % (n° CAS 56073-07-5)

PROPRIETE

MUSKIL BLOC est un rodenticide bi-composants, sous forme de blocs paraffinés de 20 g conditionnés dans des sachets individuels, qui combine (association brevetée) deux matières actives anti-coagulantes de 2^e génération (Bromadiolone et Difenacoum) qui confèrent au produit une action rapide et efficace contre les rats et les souris domestiques après une seule ingestion, sans éveiller la méfiance des autres rongeurs.

Le produit est utilisé sur les rongeurs du stade juvénile au stade adulte.

L'association brevetée de 2 matières actives rend le MUSKIL BLOC même efficace contre les rongeurs résistants aux anti-coagulants de 1^{ère} génération dits « multi-feeding ».

Formulé avec des ingrédients spécifiquement sélectionnés, MUSKIL BLOC est un appât très appétent pour tous les rongeurs

La présence dans sa formulation d'un agent d'amertume (Benzoate de dénaronium) limite le risque d'empoisonnement accidentel par l'homme et en particulier les enfants.

Le produit MUSKIL BLOC est destiné à une utilisation par le grand public et les professionnels de la lutte contre les rongeurs pour une utilisation à l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles contre les rats et les souris domestiques.

Le produit ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appâts sécurisées ou dans d'autres stations d'appâts couvertes.

MODE ET DOSE D'EMPLOI

Placer le produit dans des boîtes d'appâts sécurisées sur les lieux de passage fréquentés par les rongeurs.

Adapter la dose préconisée par postes d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. La dose disposée par postes d'appâtage doit être adaptée aux doses d'application validées.

Utilisation en intérieur et autour des bâtiments :

- Contre les rats, forte infestation : 100 g de produit espacé de 5 m.
- Contre les rats, faible infestation : 100 g de produit espacé de 10 m.
- Contre les souris, forte infestation : 50 g de produit espacé de 2 m.
- Contre les souris, faible infestation : 50 g de produit espacé de 5 m.

Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage quelques jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Renouveler le remplissage des postes d'appâtage jusqu'à l'arrêt de la consommation. Le délai nécessaire pour l'apparition de l'effet du produit est compris entre 3 et 8 jours après l'ingestion de l'appât.

La durée d'un traitement de dératisation est variable et dépend soit de l'espèce du rongeur à éliminer, soit du degré d'infestation ; de tout façon, il est préférable de ne pas dépasser 35 jours de traitement.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Stocker le produit à l'abri de la lumière.

Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C.

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Empêcher l'accès au grand public, aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non-ciblés.

Placer les postes d'appâtage en zone non submersible et à l'abri des intempéries.

Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisés pour contenir d'autres produits que des rodenticides.

Le port de gants conforme à la réglementation est obligatoire.

Le référentiel technique à suivre est la norme NF EN 374 (parties 1, 2 et 3).

Ne pas ouvrir les sachets.

Se laver les mains après utilisation.

Retirer toutes les postes d'appâtage après la fin du traitement.

Alterner les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents afin d'éviter l'apparition des phénomènes de résistance.

Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et mesures d'hygiène.

Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance.

Ne pas utiliser le produit dans des zones où des cas de résistance sont suspectés ou établis.

Prévenir le responsable de la mise à disposition sur le marché en cas de non efficacité du traitement ou de signes pouvant être interprétés comme un développement de résistance.

Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre 2 applications.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations.

Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié.

L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé.

Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des postes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié.

Classement : H373.

PREMIERS SECOURS

En cas d'exposition, contacter sans délai et dans tous les cas un centre anti-poison, un samu ou un médecin et décrire la situation (fournir les indications de l'étiquette, évaluer la dose d'exposition).

Parallèlement et en attente de la réponse :

- En cas d'inhalation, respirer de l'air frais et se reposer.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés et laver la peau au savon puis rincer abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de solvants ou diluants.
- En cas de contact avec les yeux : laver immédiatement sous un mince filet d'eau (tiède si possible) durant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes sous le filet d'eau.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir. Quelle que soit la quantité de produit ingéré, ne pas manger et ne pas boire. En cas de détresse aiguë, contacter le 15 (ou 112).

Indication pour le médecin : le produit MUSKIL BLOC contient un rodenticide anti-coagulant ; un traitement avec de la vitamine K1 pourrait être nécessaire pendant une longue période.

En cas d'urgence, contacter le Centre Anti-poison le plus proche.

Antidote : vitamine K1 (sous contrôle médicale).

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

N° AMM : FR 2013-1521 (1 kg) / FR 2013-0126 (5 kg)